

PROCÈS - VERBAL

de l'Assemblée générale annuelle

de la Section vaudoise du

TOURING CLUB SUISSE

Mercredi 07 juin 2023

17h30

A l'Hôtel Aquatis à Lausanne

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2022
2. Rapport d'activité du TCS Vaud par son Président
3. Comptes 2022
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Rapport de la Fiduciaire Saugy SA
6. Votation sur la gestion et les comptes
7. Présentation du budget 2023
8. Cotisations 2024
9. Elections statutaires
10. Informations et perspectives
11. Modifications des statuts
12. Propositions individuelles et divers

SOMMAIRE

INTRODUCTION

▪ Salutations et bienvenue du Président	Page 3
▪ Allocution de Madame Florence Germond	
1. Adoption du procès-verbal	Page 4
2. Rapport d'activité du TCS Vaud par son Président	Pages 4 - 6
3. Comptes 2022	Page 6
4. Rapport des vérificateurs des comptes	Pages 6 - 7
5. Rapport de l'organe de révision la Fiduciaire Saugy SA	Page 7
6. Votation sur la gestion et les comptes	Page 7
7. Budget 2023	Page 7
8. Cotisation 2024	Page 8
9. Elections statutaires	Pages 8 - 10
a. Réélection de membres du Comité cantonal	
b. Election de membres au Comité cantonal	
c. Fin de mandat délégués	
d. Réélection de délégués	
e. Election délégués et délégués suppléants	
f. Vérificateur des comptes	
g. Organe de révision	
10. Informations par M. Michele Convertini, Directeur de la Section vaudoise du TCS	Page 10 - 11
11. Modifications des statuts	Page 11
12. Propositions individuelles et divers	Page 11 - 12
Allocution de Monsieur Peter Goetschi, Président Central	
ANNEXE 1 – RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES	Page 13
ANNEXE 2 – COMPTES 2022	Pages 14 - 18
ANNEXE 3 – BUDGET 2023	Page 19

Salutations et bienvenue

Le Président, Monsieur Yves-Stéphane Kellenberger, salue les membres présents et tous les invités à l'occasion de cette 105^{ème} Assemblée générale ordinaire de la Section vaudoise du TCS et leur souhaite la bienvenue à l'Hôtel Aquatis à Lausanne.

Le Président adresse un salut particulier aux personnalités qui nous font l'honneur et surtout l'amitié d'être présentes

- Madame Séverine Evéquo, 1^{ère} Vice-Présidente du Grand Conseil
- Madame Florence Germond, Municipale à Lausanne, Directrice des Finances et mobilité
- Monsieur Patrick Etournaud, Chef du Service de la mobilité et de l'aménagement à la Ville de Lausanne
- Monsieur Jean-Jacques Braissant, Premier-lieutenant, qui remplace Monsieur Alain Gorka, Commandant de la Gendarmerie Vaudoise
- Monsieur Pascal Chatagny, Chef du Service des Automobiles et de la Navigation vaudoise
- Monsieur Laurent Tribolet, Responsable de la division entretien à la DGMR
- Monsieur Xavier de Haller, Président de VaudRoutes et de l'ACS
- Madame Laura Salamin et Monsieur Sven Eckmann de l'ASTAG
- Monsieur Peter Goetschi, Président Central du TCS Suisse
- Monsieur Moreno Volpi, Directeur Corporate & Communication du TCS
- Monsieur Sébastien Leprat, Responsable Politique & Economie du TCS
- Madame Sandra Herren, Directrice de Mobilité & Loisirs du TCS
- Monsieur David Erard, Président et Madame Corinne Sandoz, Secrétaire générale du TCS Section Neuchâtel
- Madame Elena Ramos, Secrétaire générale du TCS Section Fribourg
- Monsieur Franco Gerardi, Chef patrouille TCS région Ouest

Il adresse également un cordial salut :

- à nos chers membres d'honneur du TCS Suisse, Messieurs Daniel Burnand qui s'est excusé, Jean-François Ottesen, ainsi qu'aux membres d'honneur de la Section vaudoise, Madame Pierrette Roulet-Grin, Monsieur Alec Gambini et Monsieur Jean-Marc Thévenaz qui nous font l'amitié d'être des nôtres aujourd'hui
- à Mesdames et Messieurs les membres du Comité cantonal
- aux membres de la Section vaudoise du TCS qui vous êtes déplacés à cette Assemblée annuelle
- aux chers jubilaires sans laquelle notre association ne serait pas ce qu'elle est.

Le Président les remercie pour leur précieuse et longue fidélité !

Il cède la parole à Madame Florence Germond Municipale à Lausanne et Directrice des Finances et de la Mobilité, qui adresse quelques mots à l'Assemblée.

Il remercie Madame Germond pour cette prise de parole.

Le Président accueille avec plaisir le Directeur, Monsieur Michele Convertini, ses cadres, ses collaboratrices et collaborateurs, une équipe de professionnels sans laquelle cette section ne connaîtrait pas le succès grandissant qui est le sien.

Monsieur Yves-Stéphane Kellenberger, ouvre ensuite officiellement cette Assemblée en chargeant

- Mme Sonia Glassey, de prendre les notes nécessaires à la rédaction du procès-verbal de cette Assemblée.

L'article 19 des statuts stipule que l'Assemblée générale doit être convoquée au moins 15 jours à l'avance, par publication dans notre organe officiel. Cette convocation ayant été insérée dans le « ça roule » qui a paru le 27 avril 2023 ainsi que sur notre site internet, cette Assemblée a été régulièrement convoquée et peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est affiché et ne soulève aucune question. Il est donc adopté et sera suivi tel que proposé.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2022

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale pouvait être consulté aux Points de Contact à Cossonay et à Lausanne. Il était également à disposition à l'entrée de cette salle.

L'Assemblée n'émet aucune remarque sur ce document.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Rapport d'activité du TCS Vaud par son Président

Après un premier trimestre encore sous l'emprise du Covid-19, nous avons cru pouvoir reprendre un rythme de croisière plus traditionnel qui correspondait à nos années avant pandémie. Mais c'était sans imaginer l'impensable, à savoir la déclaration de guerre de la Russie à l'encontre de l'Ukraine à la fin février, ou dit autrement, la résurgence d'une guerre en Europe avec toutes les conséquences sécuritaires, économiques, sociétales liées à celle-ci et qui débordent très largement dans le monde entier avec des impacts et des répercussions inimaginables, en particulier sur les chaînes d'approvisionnement alimentaires qui touchent de plein fouet les pays les plus fragiles.

L'Assemblée Générale de la Section vaudoise s'est bien déroulée en présentiel à Payerne en présence de la Première citoyenne de ce canton, à savoir Madame Laurence Crétegnny, Présidente du Grand Conseil qui avait été magnifiquement réélue en tant que députée et qui n'est autre, ce dont nous sommes très fiers, que notre collègue du Bureau exécutif. Madame la Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard, remarquablement réélue au premier tour nous a fait également l'honneur d'être présente afin de nous transmettre le message des Autorités vaudoises.

L'Assemblée des Délégués a été très bien organisée par la Section de Genève et la participation de nos représentants vaudois un succès.

La saison estivale a été chargée pour le TCS. La centrale d'appel a reçu près de 400'000 appels et les patrouilleurs sont intervenus 90'000 fois sur les routes de début juin à fin août. A l'étranger, le TCS a porté assistance à ses membres en ouvrant 14'000 dossiers, avec une augmentation de 30% en juillet par rapport à 2019, dont 1'400 pour des évaluations médicales et effectué 410 rapatriements sanitaires. Les demandes d'assistance via le livret ETI sont principalement venues de France, d'Italie et

d'Allemagne. Les pays de destination les plus touchés par des annulations de voyage durant l'été ont été la Suisse avec 16% des cas, suivie de l'Italie avec 15% des dossiers et la France avec 11%.

La nouvelle société TCS Swiss Ambulance Rescue créée par le TCS Suisse et la société Aegis Victoria, dans laquelle le TCS est majoritaire et qui opère dans les cantons de Genève, Vaud, Zoug, Argovie et Zürich avec 162 collaborateurs, 38 véhicules, 10 bases logistiques et 25'200 interventions par année, est d'ores et déjà le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse.

Le TCS a décidé de passer la vitesse supérieure, l'objectif est de créer tout simplement le premier réseau national suisse d'ambulances et de transports de patients. Cette initiative est un élément essentiel de l'orientation stratégique du TCS sur le thème de la santé et contribue à la mise en œuvre de la stratégie "aide, conseil et protection" dans les domaines de la mobilité, de la santé et du domicile. Le rôle du TCS dans le domaine de la santé est reconnu et nous permet de travailler sur des axes de partenariat avec des acteurs majeurs comme avec la REGA.

Le TCS transpose de la route à la maison le modèle de dépannage qui a fait ses preuves depuis des décennies. Sur la base d'un projet pilote mené avec succès, TCS Home est désormais disponible dans toute la Suisse et permet aux propriétaires d'une maison individuelle ou d'un appartement de bénéficier d'un service de dépannage en cas de panne à domicile. Avec cette nouvelle prestation d'assistance, le Touring Club Suisse élargit son offre et introduit un service de dépannage à domicile inédit. Comme pour l'assistance routière, le TCS propose ses services indépendants pour désormais aider ses membres aussi en cas de panne dans leur habitation et de les mettre en relation avec un spécialiste approprié. Grâce à ce service, les membres n'ont plus qu'un seul interlocuteur en cas de panne, que ce soit à la maison ou sur la route. Ce service est joignable 24 heures sur 24, en couvrant les pannes sur les installations fixes telles que les installations sanitaires, de chauffage et électriques, sur les appareils ménagers ainsi que sur le toit, les fenêtres et les portes de la maison ou de l'appartement. Le TCS organise l'aide immédiate et si la panne ne peut pas être réparée, il met sur pied l'intervention d'un artisan qualifié qui s'occupera de la panne. Les frais de l'aide immédiate sont pris en charge par le TCS. Pour bénéficier de ce service, il faut être membre du TCS et le prix s'élève à Fr 99.- / an.

Au niveau politique, le contre-projet à l'initiative pour les glaciers, à savoir la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, et ce malgré quelques aspects négatifs, se situe dans la ligne du TCS. Le TCS soutiendra donc ce contre-projet. Il ne s'engagera toutefois pas de manière proactive dans la campagne de votation.

Le chantier "Junior" a bien avancé et la remise des clés au maître de l'ouvrage s'est effectuée au mois de janvier 2023. L'assainissement et le rehaussement de notre bâtiment a occupé la Commission de construction durant toute l'année 2022 en participant à toutes les séances de chantier planifiées hebdomadairement. Plusieurs décisions liées à des choix pertinents et assumés par la commission de construction ont été prises (entre-autre : réfection complète de la place centrale, doublement de la capacité photovoltaïque sur le toit, totem habillé d'un revêtement photovoltaïque et installation de quelques bornes électriques pour nos utilisateurs) et se sont répercutés sur la facture finale. Mais cet investissement visionnaire a été contrôlé et vérifié par notre Trésorier et notre Directeur. Nous avons organisé le 1^{er} décembre un bouquet de chantier qui a réuni 82 personnes avec la possibilité d'effectuer, pour ceux qui le désiraient, un baptême sur la piste.

Le Président tient à remercier le Service des Automobiles et de la Navigation qui, après avoir accepté de déménager dans des containers durant toute la durée des travaux, a

pris possession en février dernier de ses nouveaux locaux lumineux et fonctionnels pour poursuivre son activité à Cossonay.

L'inauguration des futurs locaux aura lieu le samedi 26 août 2023. Le Président invite d'ores et déjà toutes les personnes intéressées, à venir célébrer cette métamorphose du bâtiment "Junior", qui se dénomme maintenant "Le Satellite".

3. Comptes 2022

Les comptes de la Section pouvaient être consultés aux Points de contact de Cossonay et à celui de Lausanne. Un résumé était disponible à l'entrée de cette Assemblée. Le Comité cantonal a d'ores et déjà adopté à l'unanimité les comptes 2022 tels que présentés.

Le Président passe la parole au Trésorier, Monsieur Olivier Maillard, pour la présentation des comptes 2022.

M. Maillard commence sa présentation en rappelant que les comptes annuels, selon l'article 958 du CO comprennent le bilan, le compte de résultats et l'annexe.

La disponibilité reste favorable, malgré des dépenses d'investissements significatives, dont une grande partie a été financée durant l'année 2022 par des fonds propres.

On relèvera en plus que les dépenses d'investissement consenties en 2022 pour la transformation du bâtiment Junior (nouveau bâtiment Satellite) ont atteint 3'162'800.— dont 1'662'800.— financées par les fonds propres. Dans le même temps, la Section a remboursé 1 million de francs à la BCV.

L'amortissement traditionnel des immeubles et installations se poursuit sans changement.

En ce qui concerne les finances d'inscriptions aux cours les chiffres réels sont en ligne avec le budget, mais en recul par comparaison avec l'année 2021. Celle-ci était exceptionnelle en raison d'un rattrapage post-Covid.

En conclusion, M. Maillard, propose à l'Assemblée de reporter l'excédent de recettes en augmentation des fonds propres de la Section.

Le Président remercie le Trésorier de sa présentation des comptes 2021. Avant de les passer au vote, l'Assemblée entend le rapport des vérificateurs des comptes ainsi que celui de la Fiduciaire Saugy SA.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

La parole est donnée à Madame Isabelle Lusti, porte-parole des vérificateurs des comptes qui donne connaissance de leur rapport.

En exécution du mandat qui leur a été confié, les vérificateurs des comptes ont procédé le 4 avril 2023 à la vérification des comptes de l'exercice 2022. Les documents suivants leur ont été remis : la comptabilité générale de l'année, l'extrait des comptes avec le bilan, le compte de pertes et profits comparés à l'exercice précédent, le budget, les pièces justificatives et relevés bancaires. De plus, le Trésorier a donné toutes les informations nécessaires à l'exercice de ce mandat et répondu aux questions relevant de la gestion et des comptes de l'exercice concerné.

Les vérificateurs des comptes déclarent que la comptabilité est régulièrement tenue, que le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2022 sont conformes à la comptabilité. Au vu de ces conclusions, les vérificateurs des comptes proposent à l'Assemblée d'accepter les comptes qui lui ont été présentés et de donner décharge au Comité cantonal pour sa gestion de l'exercice 2022.

Le Président adresse ses remerciements à Madame Isabelle Lusti et à ses collègues pour avoir examiné avec tout le sérieux requis le bon usage fait des cotisations et des autres recettes générées par les activités de la Section.

5. Rapport de la Fiduciaire Saugy SA

Le rapport est présenté par M. Saul. Il représente la Fiduciaire Saugy SA qui est chargée de réviser les comptes, une obligation voulue par l'article 15 de nos statuts.

Monsieur Saul fait part à l'Assemblée du rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint. En cette qualité, la Fiduciaire Saugy SA a contrôlé, les comptes annuels de la Section vaudoise du TCS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Ce contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Lors de ce contrôle, l'organe de révision n'a pas décelé d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi (art. 957 et ss. CO) et aux statuts.

Le Président remercie M. Saul de son rapport.

6. Votation sur la gestion d'activité et les comptes

A la suite de ces informations et de ces rapports, l'Assemblée ne demande pas la parole et le Président passe au vote.

Le rapport de gestion du Comité cantonal et les comptes 2022 de la Section vaudoise sont adoptés à l'unanimité.

M. Kellenberger remercie les membres du Comité cantonal, du Bureau Exécutif, ainsi que les membres des diverses commissions ou des groupements de la section pour tout le travail effectué en 2022.

7. Présentation du budget 2023

Seul compétent pour adopter ce budget, le Comité cantonal l'a validé dans sa séance du 15 décembre 2022. Par souci de transparence, il est porté à la connaissance de l'Assemblée. Celle-ci est ainsi informée des moyens mis à disposition des activités de la section.

La parole est donnée au Trésorier, M. Olivier Maillard, qui commente brièvement le budget 2023.

Le Président remercie M. Olivier Maillard de sa présentation.

8. Cotisations de section 2024

Le Comité cantonal a décidé de ne pas changer les cotisations annuelles de la section.

Pour information, le CA du TCS a validé une hausse modérée des cotisations centrales, de respectivement CHF 3.- (sociétariat motorisé 2014) et CHF 2.- (sociétariat simple, famille et jeune 2018). Cette augmentation correspond donc à un montant total de Fr 100.-, section comprise (Fr 20.-) pour le sociétariat de 2014 et de Fr 101.- pour le sociétariat de 2018. Cette augmentation se base sur l'analyse des coûts des sinistres qui ont pris l'ascenseur et sur l'évolution des coûts en général qui ont fortement renchéri (inflation de 2,8 % en 2022 et de 3% en 2023).

Une requête en ce sens sera transmise à l'Assemblée des délégués du 23 juin 2023 car cette décision relève de sa compétence.

Pour la bonne forme, le Président prie les membres qui acceptent de maintenir la cotisation de section inchangée, d'exprimer leur volonté en levant leur carte de vote.

L'Assemblée décide à l'unanimité de maintenir le montant actuel des cotisations annuelles de la Section vaudoise.

9. Elections statutaires

Pas de fin de mandat au sein du Comité cantonal.

a. Réélection de membres au Comité cantonal

Cette année, 4 membres sont soumis à réélection, il est proposé à l'Assemblée de réélire pour un nouveau mandat :

Madame Gloria Capt, Yverdon-les-Bains

Monsieur Patrick Grobéty, Diablerets

Monsieur Henri Klunge, Lausanne

Monsieur Charles Perez, Gland

L'Assemblée décide à l'unanimité de réélire les 4 membres du Comité cantonal précités.

Le Président les félicite pour leur renouvellement et les remercie de leur engagement.

b. Election de nouveaux membres au Comité cantonal

Afin de compléter l'effectif du Comité cantonal, il est proposé à l'Assemblée quatre nouveaux membres en nom de Monsieur Cédric Frossard, Monsieur Olivier Magnenat, Monsieur Michele Molinari et Monsieur David Eggimann.

Après une brève présentation de chaque candidat, le Président demande à l'assemblée de bien vouloir lever leur carte de vote en cas d'accord pour une élection en tant que nouveaux membres du Comité cantonal.

Le Président les félicite pour cette brillante élection et leur souhaite d'ores et déjà une cordiale bienvenue au sein du Comité cantonal.

c. Réélection de délégués pour l'Assemblée des délégués

Cette année, au sein des Délégués de la Section vaudoise du TCS 11 candidats sont soumis à réélection, il est proposé à l'Assemblée de réélire pour un nouveau mandat :

Monsieur Patrick Grobéty, Diablerets
Monsieur Patrick Languetin, Lausanne
Monsieur Marcel Lanz, Gland
Monsieur Pierre-Alain Lunardi, Montagny-sur-Yverdon
Madame Emmanuelle Ossola, Gland
Monsieur Charles Perez, Gland
Monsieur Philippe Poulin, Yens
Monsieur Jean-Luc Randin, Orbe
Monsieur Ferdinando Scuderi, Villars-Ste-Croix
Madame Audrey Ueberschlag, Crissier
Monsieur Marcel Vallotton, Yverdon-les-Bains

L'Assemblée réélit à l'unanimité les 11 délégués. Le Président les félicite et les remercie de leur engagement.

d. Fin de mandat de délégués

Madame Eliane Aebi de Crousaz, Trey
Madame Marie-Anne Codourey, Grandvaux
Monsieur David Fasola, Consice
Madame Valbone Hoxha, Lausanne

e. Election nouveaux Délégués et délégués suppléant

Monsieur Dominique Dietrich, Villars-sur-Ollon
Monsieur Henri Klunge, Lausanne
Monsieur Patrick Languetin, Lausanne
Madame Emmanuelle Ossola, Gland
Monsieur Philippe Karst, Nyon

f. Vérificateurs des comptes

Aucun poste n'est à repourvoir

g. Réélection de l'Organe de révision

Législation fédérale oblige, les comptes de la section doivent être révisés par un organe élu par l'assemblée générale. Les statuts (à l'art. 29) prévoient que ces comptes, en sus de l'examen des vérificateurs, sont « également soumis à un réviseur agréé ». Cette désignation incombant à l'Assemblée générale, il est proposé à celle-ci de confier à nouveau ce mandat à la Fiduciaire Saugy SA qui l'assume depuis l'année passée.

N'ayant émis aucune autre proposition, ni avis contraire, ni abstention, le mandat de révision des comptes 2023 est officiellement confié à la Fiduciaire Saugy SA de Lausanne.

10. Informations et perspectives par son Directeur

Le Président passe la parole à M. Michele Convertini, qui donne de plus amples informations sur les affaires en cours et les perspectives à venir.

Le Directeur annonce que l'année 2023 est un peu moins réjouissante que prévue dans les budgets et moins prospère que 2022.

En ce qui concerne le domaine des « Infrastructures & Bâtiments », le nouveau bâtiment est enfin terminé. Beaucoup de réflexions ont été faites autour de celui-ci, afin d'avoir le moins de charges possibles, comme en changeant les lampadaires au LED, l'extinction de nuit, la géothermie et panneaux solaires et améliorer la récupération de l'eau. Un grand bravo à l'équipe.

Dans le secteur de la « Technique & Contrôle », toute l'équipe s'est retroussé les manches afin d'optimiser au maximum les pistes. Un gros défi en perspective, car la mobilité change et les Techniciens doivent constamment se former aux nouvelles technologies et surtout anticiper les besoins de demain, comme le contrôle des particules fines. Actuellement nous développons tout ce qui touche au camping-car ainsi qu'aux véhicules d'occasion.

Au niveau de la « Formation & Perfectionnement » nous sommes à moins 30% sur les 3 premiers mois, le constat est national, il y a eu une baisse des permis de conduire, de ce fait, une baisse de cours 2-phases. Des actions dans les journaux et les réseaux sociaux ont été lancées. Une remise à jour des cours e-bike en partenariat avec la Police de Lausanne. Les cours pour drones sont en place avec la collaboration de Training et Events. Annonce du départ de Madame Sylvie Hautle à la fin de l'année.

Pour les Points de contact y compris le Point de contact mobile, les chiffres sont très bons. Une équipe régulièrement en formation afin d'être à jour avec les nouveaux produits. Des sacrés défis pour l'avenir au vu de la nouvelle mobilité.

Au niveau du « Marketing & Communication digitale », la section a une très bonne couverture médiatique grâce à notre Responsable Marketing, Monsieur Arnaud Blaser, qui sans relâche continue à développer nos médias traditionnels comme le journal et le site internet ainsi que les canaux (Instagram, LinkedIn, WhatsApp, Facebook, YouTube, etc.). Un clip vidéo 3D de nos infrastructures sera fait prochainement. Un grand merci pour la qualité. En ce qui concerne le journal ça roule ! le Directeur remercie Hélène et Marie, pour la qualité des articles, et du blog.

Le Directeur souhaite remercier officiellement les partenaires avec qui nous œuvrons. La DGMR, Gendarmerie, SAN et ASTAG, TCS Suisse, les Sections et les Patrouilleurs

Il adresse un grand bravo et merci à toutes les collaboratrices et collaborateurs de la Section vaudoise pour leur travail et leur dynamisme.

Le Président remercie le Directeur pour ces informations et pour les futurs projets dont il a parlé.

11. Modifications des Statuts

En effet, le fait de demander à un membre du Comité de se représenter après avoir épuisé sa période de 12 ans dans un organe n'était pas la solution la plus motivante. Nos statuts stipulent clairement que cette possibilité est tolérée grâce à la précision apportée par le terme "**consécutif**".

Nous avons opté pour une solution plus simple, en reconsidérant le début d'un nouveau mandat par le passage par exemple, d'un organe à un autre, en se basant sur les arts 11 et 12 de nos statuts actuels. Pour rappel : La durée d'un mandat est de 3 ans. Le nombre maximal de mandats consécutifs est fixé à 4 soit une durée continue maximale de 12 ans pour un même mandat.

Après avoir mis sur pied une séance spéciale avec nos deux membres « juristes » Madame Gloria Capt et Monsieur Serge Demierre, il en est ressorti, qu'il est important d'apporter ce changement lors de notre prochaine Assemblée générale, cela démontre notre capacité à remettre en question les articles qui régissent les statuts de notre association.

Le Président propose d'adapter l'article N° 12 de nos statuts comme suit :

La durée d'un mandat est de trois ans. Le nombre maximal de mandats consécutifs est fixé à 4, soit une durée continue maximale de 12 ans pour un même mandat. **"Fait exception à cette règle l'élection au Bureau exécutif des membres du Comité cantonal pour une durée maximale de 12 ans"**.

Une correction à l'article 24 lettre h), est également proposée, l'article stipule dans les attributions du Comité cantonal :

" *complète la composition* du Bureau exécutif " il est proposé de remplacer par : "**élit les Membres** du Bureau exécutif "

L'Assemblée accepte à l'unanimité de modifier les statuts tels que présentés.

12. Propositions individuelles et divers

La Section vaudoise n'a reçu aucune proposition écrite dans le délai imparti.

La parole est demandée par Monsieur Pascal Chatagny, Chef du Service des Automobiles et de la Navigation vaudoise. Il souhaite, avec toute l'équipe qui se trouve sur le site de Cossonay, remercier le TCS pour l'excellente collaboration avec le SAN.

Avant de clore officiellement cette assemblée. Le Président passe la Parole à Monsieur Peter Goetschi, Prédident Central du TCS Suisse et Président de Route Suisse qui adresse quelques mots à l'Assemblée.

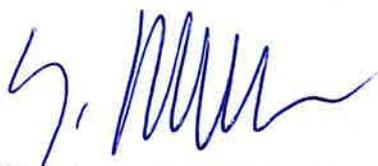
Les opérations statutaires de cette Assemblée générale 2023 sont ensuite officiellement closes. M Kellenberger remercie tous les membres présents de la confiance accordée au Comité cantonal.

Il est annoncé, que l'assemblée générale ordinaire de la Section vaudoise du TCS aura lieu le mercredi 19 juin 2024 à la Marive à Yverdon-les-Bains.

Le Président souhaite à tous une excellente fin de journée et invite tous les participants à l'apéritif dînatoire qui suit.

Lausanne, le mercredi 7 juin 2023.

SECTION VAUDOISE DU TOURING CLUB SUISSE



Yves-Stéphane Kellenberger
Président



Michele Convertini
Directeur



Sonia Glassey
Rédactrice du procès-verbal